



Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre

Nevers, le 20 mars 2009

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs années déjà j'attire votre attention et celle de vos prédécesseurs sur le préjudice que subit le département de la Nièvre du fait du décalage croissant entre le montant des crédits que nous sommes dans l'obligation de mettre en œuvre pour répondre aux compétences et aux charges qui nous ont été transférées par l'Etat et celui des compensations qui nous sont fournies au regard de ces obligations.

J'écrivais le 2 avril 2007 pour signaler cet état de fait, de plus en plus préoccupant, et demander que soit accordée au département une subvention correspondant au montant de la charge nette cumulée depuis 2002 de 68 millions d'€ pour notre collectivité. Ce courrier, comme les précédents, est resté hélas sans réponse.

Collectivité de proximité, chargée de mettre en œuvre dans notre département les politiques de cohésion sociale, nous versons pour le compte de la solidarité nationale des prestations : APA, RMI, PCH entre autres... et nous n'avons par ailleurs aucun pouvoir de déterminer ni le montant, ni les bénéficiaires de ces prestations qui sont strictement encadrées par la loi.

Nous avons accueilli et intégré les fonctionnaires d'Etat que vous nous avez transférés en même temps que les compétences dont ils étaient précédemment chargés au sein de votre administration.

Nous gérons et entretenons les équipements et voiries qui ont été unilatéralement mis à notre charge par l'Acte II de la décentralisation.

En retour, malgré l'obligation constitutionnelle qui vous est faite, nous ne sommes pas justement et intégralement compensés par l'Etat des dépenses obligatoires qui en résultent .

Aujourd'hui, l'Assemblée départementale en a dressé le constat lors de son Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2009,

**La dette de l'Etat envers la Nièvre et les Nivernais s'élève à
74 millions d'€uros**

Monsieur le Premier Ministre cela équivaut à ¼ de notre budget annuel !

Pour la seule année 2008, le Département de la Nièvre s'est acquitté en lieu et place de l'Etat de plus de 15 millions d'€ qui nous manquent cruellement au moment d'établir notre budget dans un contexte de crise internationale qui atteint de plein fouet notre tissu économique et se traduit par une augmentation du chômage et de la précarité pour nos concitoyens.

En l'absence de versement des 15 millions d'€ qui nous sont dus pour 2008 (qui représentent pour le budget départemental l'équivalent du produit de 21 points d'impôt), le Conseil Général devra solliciter les nivernais pour obtenir les moyens de faire face à ces mesures de solidarité nationale, leur demander un effort supplémentaire pour aider à la relance de l'économie dans laquelle nous avons la volonté de nous engager, et il nous faudra alourdir l'endettement de notre collectivité, alors que le versement de la juste compensation des mesures que nous assurons pour le compte de l'Etat nous permettrait de faire plus pour la Nièvre et pour les Nivernais sans augmentation d'impôt et sans recours supplémentaire à l'emprunt.

Monsieur le Premier Ministre, vous ne pouvez ignorer plus longtemps cette situation devenue aujourd'hui totalement inacceptable pour notre collectivité et pour l'ensemble des Nivernais.

Nombre de départements et notamment les plus défavorisés sont dans la même situation que nous et vous l'ont fait savoir de diverses manières. L'Association des Départements de France porte d'ailleurs cette revendication.

L'année 2009 sera difficile, chacun le sait et vous-même en tout premier lieu. Le Conseil Général de la Nièvre est déterminé à prendre toutes ses responsabilités pour soutenir l'activité économique et l'emploi sur son territoire et faire face aux effets de la crise économique et sociale pour nos concitoyens et notamment pour les plus fragiles d'entre eux, mais il doit pouvoir compter sur un Etat qui tient ses engagements et honore ses dettes.

Marcel Charmant
Président du Conseil Général de la Nièvre.